

CHANCELLERIE D'ÉTAT BUREAU DE LA COMMUNICATION

## Rencontre du Conseil d'Etat avec les partis politiques neuchâtelois

Lundi 22 août 2011, le Conseil d'Etat in corpore a accueilli, dans le cadre des rencontres annuelles traditionnelles, les responsables des partis et des groupes parlementaires libéral-radical, socialiste, UDC et PopVertsSol à l'Abbaye de Bevaix. Cette deuxième réunion de l'année 2011 a notamment été consacrée au redressement des finances et à la réforme de l'Etat, au RER neuchâtelois et à la politique hospitalière.

## Redressement des finances et réforme de l'Etat

Le Conseil d'Etat a présenté l'état d'avancement des travaux en lien avec le redressement des finances cantonales, précisant qu'un important rapport d'information sera adressé prochainement au Grand Conseil et sera examiné préalablement au budget 2012. Ce rapport dresse un état de situation et détaille les mesures d'économie prises; il relève que le canton a une bonne maîtrise de ses charges, qui n'évoluent que très modestement et que cette maîtrise s'accompagne d'une réduction réjouissante de l'endettement. La volonté du Conseil d'Etat est de garder la même rigueur, car il tient à s'assurer une bonne capacité d'investissement. Il veut en effet pouvoir mener des projets ambitieux, tels que Microcity, le RER neuchâtelois ou la politique hospitalière. Ces nouvelles structures participeront à l'attractivité du canton, mais auront aussi un coût élevé. Le Conseil d'Etat insiste sur le fait que leur réalisation exige une participation de toute la collectivité neuchâteloise et en particulier une volonté partagée entre l'Etat et les communes.

Les partis politiques ont rappelé leur engagement en faveur du redressement des finances et ont encouragé le Conseil d'Etat à persévérer, voire à accélérer le rythme, pour autant que cela ne se fasse pas au détriment des prestations à la population.

Le Conseil d'Etat a rappelé par ailleurs que la gouvernance des partenariats est un projet prioritaire lié à la réforme de l'Etat. Le gouvernement a souligné que les subventions représentent un montant très important dans le budget de l'Etat. Il est donc nécessaire de bien définir les relations avec les partenaires (environ 150) et les responsabilités de chacun. Un groupe de travail, mené par M. Francis Randin, est en place et avance rapidement en relation étroite avec un comité de pilotage composé de trois membres du Conseil d'Etat et présidé par Mme Ory. Dans un premier temps, des principes de base ont été définis. Leur pertinence doit être maintenant confrontée à la réalité concrète d'une entité autonome, dans le cadre d'une analyse pilote.

## RER neuchâtelois: les défis

Les partis politiques ont insisté sur l'importance de ce projet pour le canton de Neuchâtel. De son côté, le Conseil d'Etat a relevé que le projet de RER neuchâtelois - et sa colonne vertébrale qu'est le TransRUN – est bien maîtrisé: le coût estimé de 850 millions reste d'actualité. Il s'agit maintenant d'achever d'ici la fin de l'année les négociations avec les

CFF et la Confédération concernant leur participation au financement; enfin, il est important de renforcer le lobbying au niveau de la Berne fédérale et des actions seront entreprises dans ce sens.

Le Conseil d'Etat a ajouté que la réalisation d'un véritable RER neuchâtelois représente une opportunité unique pour réunir les trois villes de Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Le Locle en une seule agglomération dont la population actuelle totale compte plus de 120.000 habitants.

## Politique hospitalière

Le gouvernement cantonal a présenté l'état d'avancement des travaux en matière de politique hospitalière cantonale, avec trois projets importants: tout d'abord, le Plan stratégique d'Hôpital neuchâtelois (HNe) complété selon les demandes du Conseil d'Etat et qui doit être remis à son autorité d'ici au 31 octobre 2011; quatre groupes de travail ont été mis sur pied au sein d'HNe, concernant notamment la répartition des missions entre les sites de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds. Le DSAS, par son Service de la santé publique, appuie cette démarche. Deuxièmement, les mesures d'économie: le Conseil d'Etat a demandé à HNe d'économiser 5 millions par année dès 2011 et 27 mesures ont été proposées qui sont actuellement analysées par HNe, avec l'aide d'une cellule d'appui mise à disposition par le Conseil d'Etat, ce projet est en bonne voie. Enfin, des études seront lancées dès 2012 concernant la création d'un site unique de soins aigus.

Les partis politiques ont souhaité que des mesures fortes soient prises dans de bons délais.

Pour de plus amples renseignements : Gisèle Ory, présidente du Conseil d'Etat, tél. 032 889 61 00.

Neuchâtel, le 26 août 2011